

Votants : 99
Convocation du Conseil de Communauté :
le 17 mai 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 mai 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 739 M² SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC - LES CARREAUX A L'ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ERIC LOUE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Michèle COURT, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Bernard JOURDAIN à Virginie LEONARD, Christian BREMAUD à Nicole DAVID, Gérard GIBALT à Jean-Luc CLISSON, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Jacques BROSSARD, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Nicole IZORE à Pilar BAUDIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Christiane PINEAU à Anita JAGOUEX, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN

Titulaires absents suppléés :

Françoise TALBOT par Michèle COURT

Titulaires absents :

Patrick BERNACCHI, Alain CHAUFFIER, Jacqueline LEFEBVRE

Titulaires absents excusés :

Pascal DUFORESTEL, Brigitte COMPETISSA, Bernard JOURDAIN, Christian BREMAUD, Gérard GIBALT, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Elsie COLAS, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE, Eliane LE MAITRE, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Monique SAGOT, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 MAI 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 739 M² SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC - LES CARREAUX A L'ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ERIC LOUE

Monsieur **Michel SIMON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 19 janvier 2004 fixant le "prix de vente des terrains sur les zones d'activités de la CAN",

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 13 décembre 2010 concernant la "mise en œuvre de la réforme de la TVA immobilière",

S'agissant d'une transaction dont le montant est inférieur à 75 000 €, celle-ci n'a pas à être précédée d'une demande d'estimation domaniale. Pour autant, le montant de la transaction est conforme aux valeurs constatées sur le secteur.

L'entreprise T.P.E.L. (Travaux Publics Eric Loué), représentée par Monsieur LOUE Eric,

Domiciliée – 4, rue Pablo Neruda – à NIORT (79000),

Exerçant une activité de travaux publics et location de malaxeur,

Souhaite acquérir la parcelle cadastrée ZH 206 (d'une surface de 3 739 m² environ), située sur le Parc d'Activités Le Luc / Les Carreaux à ECHIRE,

Pour y construire un entrepôt pour le matériel et les véhicules de l'entreprise,

L'acquisition initiale du terrain par la collectivité ayant été réalisée en exonération de TVA, la vente de la parcelle est par conséquent soumise à la TVA calculée sur la marge. Cependant, l'acquisition par la collectivité ayant eu lieu au prix de 15,00€/m², la marge est par conséquent nulle, et donc la TVA sur marge égale à 0.

Il est proposé de céder cette parcelle à l'entreprise T.P.E.L., aux conditions suivantes :

Parcelle	Surface	Prix HT/m ²	Prix net HT	TVA sur la marge	Prix de vente total taxes comprises
ZH 206	3 739 m ²	15,00 €	56 085,00 €	0 €	56 085,00 €

Les 200 000 € estimés de cette vente, estimées à 56 085,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.

Accusé de réception en préfecture
le 23/06/2013 à 11h13
Date de réception : 23/06/2013
Date de réception préfecture : 03/06/2013

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Céder à l'entreprise T.P.E.L. (Travaux Publics Eric Loué), représentée par Monsieur LOUE Eric, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, la parcelle ZH 206 (d'une surface de 3 739 m² environ), au prix de 15,00 € HT/m², afin d'y construire un entrepôt pour son activité.
- Approuver que le prix à payer par l'acquéreur soit de 56 085 € TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE SUR LA MARGE COMPRISE (qui se décompose en un prix net HT de 56 085,00 € et une taxe sur la valeur ajoutée sur la marge égale à 0).
- Fixer ces conditions de vente à une durée qui n'excèdera pas six mois à compter de la présente délibération et dire que la signature de l'acte de vente devra impérativement intervenir dans ce délai.
- Préciser que pour la vente de cette parcelle de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur.
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 99
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Michel SIMON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130527-c23-05-2013-DE
Date de télétransmission : 03/06/2013
Date de réception préfecture : 03/06/2013